

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 30 janvier 2019 portant prolongation de la période d'inscription à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux (session 2019)

NOR : *FPTC1903232A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 30 janvier 2019, la période d'inscription à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux (session 2019) est prolongée jusqu'au vendredi 8 février 2019.

La date de clôture pour le dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 15 février 2019.

Les modalités d'inscription prévues par l'arrêté du 21 novembre 2018 demeurent inchangées.

Tous renseignements complémentaires pourront être communiqués sur simple demande adressée au service des concours du Centre national de la fonction publique territoriale.

Fait le 30 janvier 2019.

F. DELUGA